

Fourrière

Certaines infractions au code de la route, en particulier aux règles de stationnement, peuvent entraîner la mise en fourrière de votre véhicule. Il a été déplacé ou mis en fourrière ? Toutes les informations pour le retrouver.

A qui s'adresser ?

Si vous êtes absent lors de l'enlèvement du véhicule, vous devez contacter le jour même le commissariat de Rodez ou le poste de police municipale d'Onet-le-Château.

Si vous êtes absent plusieurs jours, vous recevez une lettre recommandée avec accusé de réception envoyée à l'adresse mentionnée sur le certificat d'immatriculation qui vous explique la marche à suivre pour récupérer votre véhicule.

Le véhicule est enlevé par une société de remorquage conventionné par la Commune d'Onet-le-Château et gardé dans une fourrière clôturée.

Vous pouvez récupérer votre véhicule si vous arrivez avant qu'il soit enlevé, vous devez toutefois régler les frais d'opérations préalables à la mise en fourrière si le véhicule d'enlèvement est déjà sur place :

Tarifs d'opérations préalables à la mise en fourrière

2 ou 3 roues à moteur	Voiture	Poids lourd
15,20€	15,20€	22,90€

Bon à savoir

On considère que l'enlèvement du véhicule débute :

- à partir du moment où au moins 2 roues du véhicule ont quitté le sol, si le transfert est réalisé avec un véhicule d'enlèvement,
- ou à partir du début du déplacement du véhicule vers la fourrière, dans les autres cas.

Si l'enlèvement du véhicule a commencé, une solution s'offre tout de même à vous. Vous avez la possibilité de reprendre votre véhicule sous réserve de remplir les 2 conditions suivantes :

- Vous réglez les frais d'enlèvement ou vous vous engagez à les régler en le notifiant par écrit
- Vous vous engagez à libérer la voie publique (stationnement illicite, double file, etc.)

Pour récupérer votre véhicule (et le certificat d'immatriculation s'il vous a été retiré), vous devez présenter l'attestation d'assurance du véhicule et votre permis de conduire en cours de validité.

Le gardien de la fourrière vous restitue votre véhicule à condition de vous engager à payer tous les frais de fourrière (frais d'enlèvement, frais de garde journalière (le premier jour est dû) et les frais d'expertise éventuels).

Un titre de recette vous sera transmis par les services fiscaux.

Tarifs d'opérations de mise en fourrière

Recette

	Véhicule particulier	2 ou 3 roues à moteur
Opération préalable	15,20 €	7,60 €
Tarif enlèvement	121.27 €	45,70 €
Garde journalière	6,42 €	3 €

PLUS D'INFORMATIONS



SERVICES MUNICIPAUX ADMINISTRATIFS

Police municipale

13, rue des fauvelles
12850 Onet-le-Château

Du Lundi au Vendredi : 7h30 – 20h15 | Samedi : 9h30 – 16h45
[0565771608](tel:0565771608)

[Itinéraire](#)

[Déclarer un objet perdu/trouvé](#)

[S'inscrire à l'Opération Tranquillité Vacances](#)

[Contact](#)



HÔTEL DE VILLE D'ONET-LE-CHÂTEAU

12, rue des coquelicots
12850 - Onet-le-Château

[S'y déplacer](#)



URL de la page : <https://www.onet-le-chateau.fr/vivre-a-onet/stationnement-et-deplacements/fourriere/>